



BÉTON CIRÉ GUARD® COLOR



LASURE COLORÉE D'IMPRÉGNATION POUR SOLS INTÉRIEURS

- DÉCORE ET EMBELLIT
- GARDE L'ASPECT BRUT ET NATUREL DU SOL
- NE CRÉE PAS DE MATIÈRE
- NON FILMOGÈNE : LAISSE RESPIRER LE SUPPORT
- PRÊT À L'EMPLOI
- INTÉRIEUR

DESCRIPTION

Béton Ciré Guard® Color est un produit d'imprégnation haute performance destiné à la coloration des sols intérieurs en béton ou après application d'un ragréage. Son aspect semi-transparent permet de conserver l'aspect brut et naturel du support.

Le sol ainsi coloré doit être protégé avec Béton Ciré Guard® Protect puis Béton Ciré Guard® Finish afin d'assurer une protection contre l'eau, l'huile et les salissures.

Béton Ciré Guard® Color se fixe par un double effet: il durcit par réaction avec la chaux du ragréage pour former des composés minéraux qui se répartissent dans la structure cristalline du mortier durci. De plus, la base acrylique assure une parfaite adhérence des pigments sur le mortier.

Béton Ciré Guard® Color n'est pas une peinture et ne crée pas de « matière », c'est un produit d'imprégnation, non filmogène, le support reste perméable à l'air et à la vapeur d'eau.

Sa caractéristique semi-transparente respecte parfaitement l'aspect et la minéralité du support. Béton Ciré Guard® Color permet de modifier la teinte mais ne corrige pas les défauts d'aspect du support (rugosité, aspérité, etc.).

UTILISATION

Le système Béton Ciré Guard® peut s'appliquer sur différents types de sols intérieurs neufs ou anciens soumis à un trafic domestique ou piétonnier: dalle béton de plus de 28 jours, chape ciment auto nivelante de plus de 21 jours, ragréage de type P4S de plus de 72H.

Idéal pour teinter avec un effet ciré les sols des bureaux, des espaces publics à trafic modéré, des sols de maisons individuelles...

TEINTES DISPONIBLES

25 coloris standards selon le nuancier Béton Ciré Guard® Color. La teinte finale dépend de la teinte initiale du support.



NATURE CHIMIQUE

- Combinaison de résines acryliques, de silicates et de pigments minéraux en phase aqueuse.

AVANTAGES ET CARACTÉRISTIQUES

- Donne une colorisation tout en conservant la minéralité du support et sans former de film en surface.
- S'applique en horizontal et en intérieur.
- Prêt à l'emploi

ENVIRONNEMENT

Respectueux de l'environnement et écologique:

- Produit à base d'eau.
- Sans solvants pétroliers et sans silicone.
- Non dangereux et non toxique.
- Biodégradable à plus de 90%*.
- COV < 3,5 g/l*.

CONDITIONNEMENT

Conditionnements de 1 et 5 litres.

DONNÉES TECHNIQUES

| | |
|---------------------------------|--------------------------------------|
| Etat physique à 20 °C | : Liquide |
| Couleur | : Colorée |
| Odeur | : Aucune |
| pH | : 8 ± 0.5 |
| Point d'ébullition [°C] | : 100 °C |
| Densité | : 1.0 environ suivant les coloris |
| Solubilité dans l'eau [vol/vol] | : Totale |
| Point d'éclair [°C] | : Non applicable |

MISE EN ŒUVRE

Préparation du support:

- Les conditions d'application et de préparation des supports doivent satisfaire le DTU 59.3. Appliquer le produit sur une surface propre, dépoluée et sèche.

Chape ciment ou dalle béton finie à l'hélicoptère ou lissée fin:

- Pour enlever les salissures et les taches grasses utiliser **Décap'Sols Guard® Écologique**. Pour enlever les traces de laitances, les voiles de ciment ou les efflorescences utiliser **Décap'Laitances Guard® Écologique**.

Ragréage P4S Weber ou Bostik:

- Appliquer le ragréage weber.niv pro. ou ROXOL® FLEX de Sader®, MANG® Mini Chape Fibre de Mang® ou FIBER ROC® de Miplacol®.
- Respecter la mise en oeuvre du fabricant, travailler à température constante, incorporer toujours la même quantité d'eau. Le rouleau débulleur n'est pas obligatoire, il peut laisser des traces.

- Après 72 heures de séchage, égrener au grain fin (100 à 120) sur les zones comportant des excroissances afin de parfaire l'état de surface. Aspirer parfaitement le support à l'aide d'un aspirateur industriel.

Application:

- Bien secouer l'emballage avant utilisation. Utiliser un agitateur électrique si nécessaire pour bien homogénéiser les pigments avec le reste du produit.
- Toujours réaliser un test préalable.
- Le nombre de couches dépend de la couleur et de l'opacité désirées. En général 2 couches sont nécessaires, mais il est possible d'appliquer jusqu'à 4 couches.
- Il est possible de diluer la 1^{ère} couche à raison de un volume de produit pour un volume d'eau.
- Toujours appliquer en couches fines de façon homogène sans surcharge.
- Temps de séchage entre chaque passe: 30 min à 20°C.
- Séchage avant application du **Béton Ciré Guard® Protect**: 4 à 6 heures.

Pour plus d'informations se référer au Cahier des Clauses techniques.

OUTILS D'APPLICATION

- Appliquer à l'aide d'un manchon mouilleur, d'un chiffon, d'un gant microfibres, d'un balai plat microfibres ou d'une éponge épaisse afin de donner des effets nuancés. Toujours utiliser un outil propre et dédié à ce produit.



CONSOMMATION

Les valeurs ci-dessous sont données à titre indicatif :

6 à 8 m² / litre pour deux couches

NETTOYAGE DU MATÉRIEL

- Nettoyer les outils et les équipements utilisés à l'eau immédiatement après emploi.

STOCKAGE

- Stocker dans un endroit sec à une température comprise entre 5°C et 30°C.
- Conservation : 12 mois à partir de la date de fabrication, en emballage d'origine non ouvert.

* Calculé suivant les données des substances.

RECOMMANDATIONS

- Ne traiter que des surfaces préalablement nettoyées de toute pollution atmosphérique et de toutes taches.
- Ne pas mélanger à un autre produit.
- Toujours utiliser des surchaussures lors de l'application du produit.
- Température d'application idéale de l'air et du support 10°C à 20°C. Couper toutes les sources de chaleur (radiateur, chauffage...).
- La qualité du support est prépondérante dans l'aspect et la qualité finale du **Béton Ciré Guard®**. Les différences de couleurs peuvent modifier le rendu visuel final. Le système **Béton Ciré Guard®** ne permet pas de corriger les défauts d'aspect du support (rugosité, aspérité, etc.).
- Le système **Béton Ciré Guard®** ne s'applique que sur les supports évoqués dans cette fiche, tout autre support n'est pas acceptable.
- Nous préconisons l'application du **Béton Ciré Guard®** par un applicateur agréé Guard Industrie.

SANTÉ / SÉCURITÉ

- Protection respiratoire : Aucun équipement de protection respiratoire n'est requis dans des conditions normales d'utilisation prévues avec une ventilation adéquate.
- Protection des mains : Porter des gants en latex.
- Protection de la peau : Porter un vêtement de protection de la peau à manche longue et des bottes.
- Protection des yeux : Si un risque de projection importante existe, porter des lunettes de protection.
- En cas d'ingestion : Ne pas provoquer de vomissements. Contacter un médecin ou un spécialiste.

TENIR HORS DE PORTÉE DES ENFANTS

ASSISTANCE TECHNIQUE

GUARD INDUSTRIE

7 rue Gutenberg • 93100 MONTREUIL • FRANCE

Tél: +33 (0)1.55.86.17.60 • Fax:+33 (0)1.48.58.16.89

E-mail : info@guardindustrie.com • www.guardindustrie.com

Important: Le contenu de cette documentation résulte de notre expérience du produit. La société Guard Industrie garantit la qualité de ses produits mais décline expressément toute responsabilité en cas de non respect par l'utilisateur des préconisations et conditions d'utilisation desdits produits, notamment mais non exclusivement en cas de défaut d'application, d'application par un personnel non qualifié, d'utilisation de produits non compatibles avec les produits de la société Guard Industrie ou de mauvaises conditions météorologiques. Pour plus d'informations, reportez-vous à la fiche de données de sécurité.

Consultez la dernière mise à jour de notre fiche technique disponible sur notre site internet www.guardindustrie.com

Date de mise à jour : 22/06/2012

Fabriqué en France

